CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E38524** **VALABLE JUSQU'AU** **04/12/2026**

ÉDITÉ LE 07/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1988

Raison sociale : CARNELOS ALAIN

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/04/2023

Capital : 38 113

390 ROUTE DES PINS
33190 FONTET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX BORDEAUX

Siret : 348 373 796 00021

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 7114747

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AA 239 948

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AA 239 948

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 05 56 61 20 39 **Fax :** 05 56 61 20 80

Portable : 06 32 79 71 16

Responsabilité légale :
AC METALLERIE (850 537 291) / ANTOLINEZ CEDRIC PRÉSIDENT

Site Internet : www.carnelos-serruerie.fr

E-mail : compta@carnelos.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 280 730 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4411	Serrurerie-métallerie (Technicité courante)	17	23/11/2023
4441	Clôtures métalliques		23/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025